

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 16 mars 2023

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Didier REULT représenté par Roland GIBERTI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLE - Emmanuelle CHARAFE - Olivier FREGEAC - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TCM-009-13494/23/BM

■ Renouvellement de l'adhésion au Réseau Régional pour l'Education à l'Environnement GRAINE PACA et paiement de la cotisation 2023 48053

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis 2016 et la délibération n° ENV 011-1453/16/CM du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2016 portant adhésion aux associations du secteur de l'environnement, la Métropole a décidé d'adhérer à plusieurs associations actives en matière d'Environnement présentant un intérêt en termes d'information, d'analyse, d'expertise, de dialogue et d'échanges avec les acteurs locaux (représentants d'entreprises, de syndicats, d'associations...) ou avec d'autres collectivités sur le plan national ou international.

Parmi celles-ci, le Réseau Régional GRAINE PACA, créée en 1991, agissant dans le domaine de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et qui regroupe l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de la Région.

Cette association a plusieurs objectifs :

- La production de connaissance et de la donnée relative à ce thème et propose une base de données en ligne, disponible à ses adhérents. Cette base est une source précieuse car elle émane des retours d'expérience, mais également des statistiques produites par l'ensemble des associations EEDD de PACA, tout en s'appuyant sur des études françaises et internationales.
- L'apport d'une aide aux différents acteurs de l'EEDD par le partage de données, par la mise à disposition d'outils méthodologiques et pédagogiques à partager ainsi que le retour d'expériences.

Par ailleurs, le GRAINE PACA participe, en tant qu'acteur, aux travaux de l'opération « les Fertiles Rencontres de l'EEDD » portée par la Métropole et destinée aux acteurs métropolitains de l'Education à l'Environnement. Pour mémoire, cette action a pour but de favoriser la montée en compétence des agents de la collectivité investis de mission de sensibilisation, par la rencontre avec les autres acteurs, par le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Le GRAINE a apporté, dans cette opération, son savoir-faire et son réseau.

Le montant de cotisation pour l'année 2023 est de 2000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° ENV 011-1453/16/CM du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2016 portant adhésion aux associations du secteur de l'environnement ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;

- La délibération TCM-011-13383/22/BM du Bureau de la Métropole du 10 Mars 2022 Renouvellement des adhésions de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux associations du secteur de l'Environnement et règlement de leurs cotisations au titre de l'année 2022.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que les actions de l'association listées ci-dessus représentent un intérêt manifeste pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière d'éducation à l'environnement.
- Que dans ce cadre, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend renouveler son adhésion à l'association GRAINE PACA pour l'année 2023.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés, le renouvellement d'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association GRAINE PACA, ainsi que le règlement de la cotisation correspondante au titre de l'année 2023 pour un montant de 2000 euros.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal métropolitain, en section de fonctionnement chapitre 011 - nature 6281 - Fonction 74.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente,
Protection de l'environnement,
Lutte contre les pollutions,
Transition écologique

Amapola VENTRON